

Règlement du concours

Soutien des actions mises en œuvre sur le champ de la promotion de l'égalité femmes/hommes par les jeunes de notre territoire.

« Mon projet, ma manière d'agir »

Faisons reculer les stéréotypes femmes/hommes et agissons pour l'Égalité

ENVOIE-NOUS TON PROJET POUR AGIR ENSEMBLE ET FAIRE RECULER LES PRÉJUGÉS

Organisateurs du concours

La Délégation Départementale des Droits des Femmes ainsi que l'association FACE Pays Catalan agissent et œuvrent pour l'égalité Femmes/Hommes.

1. Objectif du concours

Le concours « **Mon projet, ma manière d'agir** » **Faisons reculer les stéréotypes femmes/hommes et agissons pour l'Égalité** a pour but de soutenir des projets portés par des jeunes du territoire. Projets qui ont pour objet de sensibiliser aux questions de l'égalité femmes/hommes.

Les participants-es sont invités-es à soumettre toute initiative : création de supports, affiches, création d'associations, émissions de radio, journal, courts-métrages... qui faciliterait la déconstruction de stéréotypes et encouragerait l'égalité femmes/hommes dans des lieux comme le quartier, la rue, l'école...

2. Public éligible

Le concours est ouvert aux personnes âgées de **10 à 25 ans**, dont l'action devra se dérouler sur le territoire des Pyrénées-Orientales. Le règlement sera signé par les participants-es, et leur représentant-e légal-e s'ils sont mineurs-es.

3. Thème

Le thème du concours est : « **Mon projet, ma manière d'agir** » **Faisons reculer les stéréotypes femmes/hommes et agissons pour l'Égalité** ». Les projets doivent aborder l'égalité femmes hommes en mettant en avant des solutions pour contrer ces idées persistantes dans notre société.

4. Pour candidater

- **Projet porté et présenté en groupe** (a minima 2)
- **Projets éligibles** : tout type de projet visant à promouvoir l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les préjugés et stéréotypes y étant liés. Projets devant faire l'objet d'essaimage, c'est-à-dire toucher un maximum de jeunes.
- **Compléter le formulaire de candidature en ligne suivant : [Participation au concours « Mon projet, ma manière d'agir » – Remplir le formulaire](#)**
 - Coordonnées du ou de la jeune référent-e du projet (nom, prénom)
 - Adresse
 - Téléphone
 - Age
 - Statut (écolier-e, collégien-ne, lycéen-ne, étudiant-e, en apprentissage, salarié-e, autre...) Précisez
 - Si c'est le cas, quel adulte vous accompagne ? De quelle structure ? Précisez
 - Liste des participants-es au projet : nom, prénom, âge
 - Titre du projet
 - Territoire d'action
 - Public visé
 - Court descriptif et argumentaire explicitant le besoin de soutien financier dans le cadre de la mise en place ou développement de votre projet (500 mots maximum)
 - Budget total et demande de financement dans le cadre de ce concours (350 euros maximum par projet). Indiquez les dépenses et recettes prévues
 - Comment avez-vous eu connaissance de ce projet ?
- **Par mail, envoi de :**
 - Votre visuel, illustration du projet (logo, photo, croquis... symbolisant le projet)

5. Point de vigilance

- **Propriété intellectuelle** : le projet doit être original.
- **Attention** : utilisation exclusive d'images, de musiques....libres de droits
- **Aide par des adultes** : les participants-es peuvent solliciter l'aide d'adulte pour réaliser leur projet.

6. Inscription et Soumission

- **Dates : projets pouvant être déposés dès le 1^{er} février 2026.**
- **Comment participer** : Envoyez votre candidature via le lien suivant [Participation au concours « Mon projet, ma manière d'agir » – Remplir le formulaire](#) + par e-mail votre visuel à l'adresse suivante : m.leroi@fondationface.org

La participation est gratuite.

7. Critères de sélection

Les projets seront notamment jugés selon :

- **Engagement des jeunes**
- **Créativité** et originalité
- **Attendu et impact** du projet (combien de personnes, où, qui...)
- **Message** : efficacité, clarté

8. Sélection des projets

Les auteurs-rices des projets sélectionnés seront convié-es face à un jury composés de l'association FACE Pays Catalan et, d'un-e représentant-e de la Délégation Départementale des Droits des Femmes et autres personnes qualifiées.

Vous serez invités-es à préparer une présentation d'un quinzaine de minutes pour compléter votre dossier.

9. Prix

Le prix à gagner sera une enveloppe financière qui permettra de développer votre projet pour un montant maximal de 350 euros par projet.

10. Droits et autorisations

En participant, vous acceptez que votre projet soit mentionné par l'organisateur à des fins de communication liées au concours.

Un droit à l'image vous sera soumis (à signer par les représentants légaux si mineur-re)

11. Règles supplémentaires

- L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours.

12. Contact

Pour toute question, contactez-nous par mail : m.leroi@fondationface.org